



Je recherche un expert qui peut me repondre

Par **fred Chopin**, le **26/11/2007** à **18:14**

Bonjour a tous
(Excusez moi les fautes d'accents mais pas habitue au clavier qwerty)
J'ai achete en septembre un terrain non viabilise a un proche pour 30000€ mais biensur la valeur de celui-ci se situe entre 55000 et 65000€.
J'ai fait les travaux de viabilisation et desormais je souhaite le vendre 80000 a 85000€
Ma question est: Qu'est-ce qui m'en empeche concretement?
Ma clerc de notaire m'a dit d'attendre 2 ans pour le delais de demande de rescision.
JE NE VEUX PAS LA CONTREDIRE, mais ayant fais les calcul qui s'imposait en payant 30000€ le terrain soit considerant le minimum de 5/12eme de la valeur il faudrait que le terrain a nue n'aurait eu une valeur pas superieur a 72000€. mais ce n'etait pas le cas.
S'il vous plait quelqu'un de competant dite moi si je me trompe ou si j'ignore qq qui pourrait m'empecher de vendre
Tres cordialement FRED